

Les Parisiens Musulmans

Constats et recommandations

Cette monographie urbaine s'inscrit dans une série de rapports d'étude qui s'intitule *Les musulmans en Europe*, et qui analyse 11 villes de l'Union européenne (UE) comptant des populations musulmanes significatives.

Chaque rapport se focalise sur l'un des quartiers ou arrondissements suivants : Slotervaart (Amsterdam); Borgerhout (Anvers); Kreuzberg (Berlin); Norrebro (Copenhague); Hambourg-Mitte (Hambourg); Evington, Spinney Hills, Stoneygate (Leicester); 3^e arrondissement (Marseille); 18^e arrondissement (Paris); Feijenoord (Rotterdam); Jarvafaltet (Stockholm); et Waltham Forest (Londres).

Ces recherches constituent une réponse à des tendances majeures observées dans la situation des musulmans d'Europe. Qu'ils soient citoyens ou migrants, nés dans leur pays de résidence ou nouveaux arrivants, les musulmans forment une population croissante et diversifiée qui place l'Europe face à un défi d'importance en matière de politiques publiques : garantir à tous et à toutes l'égalité des droits et des possibilités d'action dans le cadre d'une diversité démographique en pleine expansion.

Mise en contexte

- La France compte plus de 65 millions d'habitants (Insee, 2012), dont près de 19 pour cent sont nés à l'étranger ou descendants d'immigrants (c'est-à-dire nés en France d'un ou deux parents immigrants). La loi interdit la collecte de données portant spécifiquement sur l'appartenance ethnique ou religieuse; cependant, l'extrapolation des données existantes permet d'estimer le nombre des résidents et citoyens musulmans ou de culture musulmane à 4 ou 5 millions de personnes. Près de 4 millions seraient originaires de l'Afrique du Nord; 1 million proviendrait de l'Afrique subsaharienne, de la Turquie et d'autres régions du monde. Regroupant huit départements (dont la ville de Paris), la région de l'Île-de-France compte plus de 11 millions d'habitants et accueille 40 pour cent de la totalité des immigrants résidant en France.
- La population parisienne se compose de groupes nationaux et de personnes extraordinairement divers. Sur l'ensemble des étrangers vivant en France, un sur six habite Paris. La ville compte 2 millions d'habitants et plus de 300 000 étrangers (14 pour cent de la population), dont les trois quarts sont nés en dehors de l'UE. Elle s'impose ainsi comme le principal pôle d'attraction des étrangers et des personnes issues de l'immigration dans l'Hexagone, le département de la Seine-Saint-Denis se classant au deuxième rang. Les Nord-Africains se trouvent principalement dans les secteurs nord de Paris et des banlieues et les personnes d'origine subsaharienne plutôt dans les secteurs nord-est.
- Paris est depuis fort longtemps une ville d'immigration, en particulier depuis le début du 20^e siècle. La colonisation et les migrations attribuables à la recherche d'emplois ont joué un rôle majeur dans l'évolution démographique du siècle dernier; notamment, de nombreux musulmans d'Afrique du Nord se sont établis à Paris avant la Première Guerre mondiale.
- Le présent rapport s'intéresse essentiellement au 18^e arrondissement de Paris, et en particulier au quartier de la Goutte d'Or. Avec une population estimée à 192 000 habitants, la Goutte d'Or est dynamique et multiculturelle – mais elle connaît également son lot de difficultés économiques et sociales.

- Cette étude qualitative se fonde sur différents outils méthodologiques : un sondage administré à 200 répondants (100 musulmans et, à titre de groupe témoin, 100 non-musulmans) et six groupes de discussion composés de personnes musulmanes ou de culture musulmane. Elle s'appuie également sur des entretiens de fond avec 25 spécialistes des questions d'intégration et d'inclusion et représentants de différentes collectivités, des instances gouvernementales locales et de la société civile. Aux fins de ce rapport, sont considérés comme musulmans les répondants qui se définissent comme tels.

Principaux constats, par axe d'analyse

Identité et appartenance

« Je ne peux pas ressentir une appartenance à un pays qui exerce une discrimination contre moi. J'aime ce quartier et cette ville, mais je n'éprouve aucun sentiment vis-à-vis de ce pays. »

Un participant aux recherches

- La plupart des musulmans (82 répondants) et non-musulmans (96 répondants) interrogés déclarent aimer vivre dans leur quartier. Dans leur grande majorité, les répondants estiment par ailleurs que les habitants de leur secteur géographique sont enclins à s'entraider (68 musulmans et 71 non-musulmans), et ils considèrent sa diversité ethnique comme un atout.
- Les deux groupes éprouvent un sentiment d'appartenance très marqué envers le quartier, envers la ville et, quoique dans une moindre mesure, envers le pays. Plus de la moitié des musulmans et des non-musulmans interrogés expriment une affection et un attachement très forts envers leur quartier. Sur l'ensemble des répondants, 54 musulmans et 62 non-musulmans manifestent un important sentiment d'appartenance envers Paris; 65 non-musulmans et 40 musulmans expriment un attachement marqué envers la France.
- La famille constitue le paramètre le plus important de l'identité individuelle pour les musulmans comme pour les non-musulmans. Même si les chiffres absolus restent modestes, la religion représente pour les musulmans le deuxième axe en importance de l'identité individuelle; les non-musulmans citent plutôt les centres d'intérêt, l'âge et l'étape de la vie. Les musulmans nés en France accordent moins d'importance à la religion que ceux qui sont nés à l'étranger. Les raisons citées, par certains répondants, pour expliquer la faiblesse de leur sentiment

d'appartenance incluent la discrimination vécue ou ressentie, l'inégalité de traitement, et la ténuité de leurs liens avec l'environnement en dehors du quartier ou du secteur géographique immédiat.

- Tout en soulignant la diversité du 18^e arrondissement de Paris, ses résidents expriment leur inquiétude face à ce qu'ils considèrent comme une insuffisance des interactions entre les collectivités ethniques et religieuses, et face à la rareté des espaces publics et des activités susceptibles de favoriser les rencontres entre gens d'horizons différents.

Éducation

« Moi mon approche, [...] c'est [de] rechercher la mixité même si je ne suis pas sûre qu'on y arrivera un jour. [...] On a des classes à la Goutte d'Or où c'est 80 % de petits dont les parents sont issus de l'immigration. Donc on a des blacks, on a des beurs à 95 %. Mais il faudra beaucoup de développement du quartier pour qu'on arrive à une mixité. »
Entretien avec une membre du conseil chargée des affaires scolaires dans le 18^e arrondissement

- En raison des restrictions touchant la collecte des données sur l'appartenance ethnique ou religieuse, les chercheurs possèdent peu de renseignements précis sur les difficultés éducationnelles des élèves issus des minorités, par exemple au chapitre de la discrimination ethnique ou des problèmes spécifiques des différents groupes.
- En ce qui concerne l'école primaire, les répondants se disent majoritairement neutres ou plutôt satisfaits.
- En mars 2004, l'État français a adopté une loi interdisant le port de signes ostensibles religieux dans les écoles publiques. Cette disposition touche particulièrement les élèves musulmanes, qui pouvaient jusqu'alors porter le foulard (*hijab*) à l'école. Le thème du port du foulard dans le système éducatif transparaît très peu dans le sondage des Fondations pour une société ouverte (*Open Society Foundations*). Les principales préoccupations des répondants musulmans portent plutôt sur la piètre qualité des écoles publiques et sur l'insuffisance de la diversité dans les établissements que fréquentent les enfants des minorités ethniques du 18^e arrondissement. Quand ils évoquent la religion dans leurs réponses, c'est le plus souvent dans le contexte des restrictions alimentaires en milieu scolaire.
- D'une manière générale, les inquiétudes exprimées par les musulmans renvoient aux inégalités sociales dans les conditions de vie et à leurs répercussions négatives sur les résultats scolaires des enfants et

sur les possibilités qui s'offrent à eux de fréquenter des élèves appartenant à d'autres groupes ou à la population dominante.

- En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le taux de diplomation du 18^e arrondissement s'avère inférieur à la moyenne régionale (65 pour cent et 83,5 pour cent, respectivement). Entre autres facteurs, cet écart s'explique par le fait que de nombreux parents préfèrent inscrire leurs enfants dans des établissements privés ou dans des écoles publiques situés en dehors de l'arrondissement. Les participants aux groupes de discussion soulignent qu'il s'agit là d'un problème croissant pour le 18^e.
- En affectant les enfants à l'établissement d'enseignement le plus proche du domicile de leurs parents, la carte scolaire détermine largement la diversité et la composition démographiques des écoles françaises. Les observateurs s'accordent généralement à considérer cette politique comme l'une des causes majeures de l'émergence d'une « ségrégation » dans les écoles, notamment dans le 18^e. Bien qu'elle ait subi au fil des ans certaines modifications visant à donner aux parents une plus grande latitude dans le choix de l'établissement, la carte scolaire reste un point d'achoppement important pour de nombreux parents de la communauté musulmane ou des minorités ethniques.
- Près du quart des répondants du sondage citent l'incapacité à parler le français comme un obstacle majeur à l'intégration. Le nombre de mois ou d'années passés en France par les parents immigrants joue également un rôle non négligeable à cet égard.

Emploi

« La discrimination [en matière d'emploi] ne devrait pas être "islamisée". »

Un participant de la table ronde

- Le taux de chômage des étrangers provenant de pays hors UE est trois fois plus élevé que celui des Français de naissance. L'origine nationale et ethnique semble jouer un rôle dans les perspectives d'obtention d'un emploi; chez les enfants d'immigrants, les taux d'emploi masculins les plus faibles sont ceux des personnes originaires de l'Afrique subsaharienne (53 pour cent), de l'Asie du Sud-Est (60 pour cent), de l'Afrique du Nord (61 pour cent), de la Turquie (67 pour cent) et de l'Algérie (69 pour cent).

- Depuis cinq ans, des études montrent que les plaintes soumises aux instances de promotion de l'égalité et de lutte contre les discriminations concernent très souvent l'emploi. Dans les cas soumis à la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, l'ancien organisme de défense du principe d'égalité), l'origine ethnique était citée comme l'un des facteurs majeurs de discrimination. Les participants à la présente enquête indiquent que les discriminations raciales et religieuses vécues ou ressenties constituent encore un obstacle important à l'obtention d'un emploi.
- Plus de la moitié des répondants masculins musulmans du sondage (55 pour cent) travaillaient dans des emplois manuels ou dans le secteur des services. Les occupations professionnelles des répondantes musulmanes se répartissaient entre les emplois de bureau, le secteur manuel et les services. Les musulmanes étaient proportionnellement plus nombreuses à ne pas avoir d'activité économique ou à travailler à temps partiel. Le rapport montre également l'importance des réseaux et des contacts sociaux dans la recherche et l'obtention d'un emploi.
- Les répondants du sondage se déclarent généralement satisfaits de la manière dont les employeurs traitent la différence religieuse. Cependant, les musulmans sont deux fois plus nombreux que les non-musulmans à estimer que les employeurs font très peu d'efforts pour respecter les coutumes religieuses des membres des différents groupes confessionnels – 43 pour cent contre 20 pour cent, respectivement. Les groupes de discussion font par ailleurs état d'anecdotes et de cas vécus précis et nuancés de discrimination en milieu de travail.
- Le monde du travail s'avère particulièrement réfractaire aux femmes qui portent le voile. Parmi les participantes des groupes de discussion, nombreuses sont celles qui se sont dites inquiètes de constater l'intensification de l'intolérance publique et sociale à l'égard du voile et les réticences manifestes des employeurs non musulmans à engager des femmes arborant un signe aussi visible de leur appartenance religieuse.

ÉVOLUTION LOCALE

Établie en 2005 dans le 18^e arrondissement, l'association Agir pour la compétence (APC) a essaimé depuis dans différents arrondissements de la région de l'Île-de-France particulièrement touchés par la pauvreté et la discrimination; elle possède également des bureaux à

Lyon et à Montpellier. L'APC est la première agence de recrutement spécialisée dans la promotion des minorités ethniques. Sa mission consiste à conseiller et soutenir les membres des minorités ethniques et les habitants des banlieues défavorisées qui cherchent un emploi. Elle déploie pour ce faire différents types d'activités, par exemple des ateliers d'élaboration de CV vidéo, des séances de préparation aux entretiens d'embauche et des sessions de renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi. L'association procure également du conseil aux employeurs et les aide à trouver des candidats répondant à leurs exigences parmi les membres des minorités ethniques. Elle se fixe en outre pour objectif d'outiller les candidats pour transformer en atouts certains éléments de leurs CV généralement considérées comme des points faibles (par exemple, leur nom, leur lieu d'origine ou leur code postal de résidence), les incitant au passage à s'opposer aux traitements discriminatoires, et à améliorer leur profil professionnel et leurs méthodes de recherche d'emploi.

Logement et protection sociale

« Il y a 120 000 demandes de logement social à Paris. Et l'année prochaine il y en aura plus. Où on les met? »
Un conseiller municipal participant à la table ronde

- En France, près d'une résidence sur cinq peut être considérée comme un logement social. Cette catégorie résidentielle comprend 4,3 millions d'unités d'habitation réparties sur l'ensemble du territoire national; elle représente 43 pour cent du marché locatif et 19 pour cent du total des logements. Bien qu'il possède plus de logements sociaux que les autres arrondissements parisiens, le 18^e compte le nombre le plus élevé de résidents en attente d'un logement social à Paris.
- Alors que les minorités ethniques, en particulier nord-africaines, sont très présentes dans le secteur du logement social, plus de 50 pour cent des résidents de nationalité non européenne (hors UE) vivent dans des appartements ou des maisons du marché locatif privé. Ce chiffre s'explique par l'insuffisance des habitations à loyer modique (HLM). Chez les habitants de Paris ne possédant pas une nationalité européenne, le taux de propriété résidentielle s'établit à 12,2 pour cent; il s'élève par contre à 30 pour cent chez les habitants d'origine étrangère qui ont acquis la nationalité française. Quant aux Français de naissance, leur taux de propriété s'établit à 32,1 pour cent.
- Les participants musulmans à l'étude s'estiment généralement victimes de discrimination et expriment un certain pessimisme. Ils évoquent

notamment les délais nécessaires pour obtenir un logement, une répartition inégale et un manque de transparence dans l'affectation des logements. Au total, les répondants font très peu confiance au système d'attribution des habitations.

- Seulement 19 pour cent des répondants du sondage se déclarent assez satisfaits; dans les deux groupes, 34 pour cent expriment une insatisfaction par rapport à la situation du logement dans leur secteur géographique. Étonnamment, 28 pour cent des répondants indiquent n'avoir aucune opinion sur le sujet. Les musulmans sont 36 pour cent à se déclarer insatisfaits, contre 31 pour cent pour les non-musulmans.
- En plus de la discrimination dont ils se sentent victimes, les répondants musulmans mentionnent la piètre qualité et le délabrement des logements disponibles, l'insécurité et la pauvreté des quartiers qui en proposent, ainsi que l'insuffisance des associations de logement et des services locaux.

ÉVOLUTION LOCALE

La municipalité du 18^e arrondissement a adopté le programme Louez solidaire pour aider les familles vivant dans des hôtels meublés (et issues, pour la plupart, de l'immigration) à trouver un hébergement plus stable. La municipalité sert d'intermédiaire entre les locataires et les propriétaires pour les aider à s'entendre sur des conditions favorables, par exemple la garantie d'un coût abordable et l'assurance du règlement du loyer et de certaines charges (dépenses connexes).

Santé

« Lorsque mon frère est décédé à l'hôpital, on nous a demandé si on voulait faire la prière. On a pu faire tout, selon les rites du Coran »
Un participant aux recherches

- De manière générale, les répondants du 18^e arrondissement ont une opinion favorable du secteur de la santé. Plus de la moitié des musulmans (53 pour cent) et des non-musulmans (55 pour cent) estiment que les cliniques et les hôpitaux manifestent un respect adéquat envers les coutumes des différents groupes religieux. Pour la plupart des répondants, c'est l'accès aux traitements qui constitue la priorité en matière de soins de santé, et non l'adaptation aux sensibilités religieuses.
- Les sans-papiers et les personnes âgées constituent les groupes les plus vulnérables. Pour les premiers,

la non-détention de documents d'identification peut entraver l'accès aux soins de santé nécessaires; pour les secondes, la première génération issue de l'immigration arrive maintenant au grand âge et présente des besoins et des particularités exigeant la mise en œuvre de politiques et de services ciblés.

ÉVOLUTION LOCALE

Le Pôle Santé Goutte d'Or a été mis sur pied par ce quartier en 1985 pour répondre à la pénurie de services médicaux. Depuis, le Pôle a développé différents services spécialisés correspondant aux besoins de la collectivité locale, par exemple : des unités pour les enfants présentant des problèmes émotionnels ou des difficultés d'apprentissage à l'école; des séances d'information et de conseil en santé sexuelle et en planification familiale; un service de prévention médicale et sociale pour les familles ayant besoin de consultations médicales, dermatologiques ou psychologiques; des outils d'information sur différentes questions d'ordre juridique ou social. Les consultations et les services sont gratuits et accessibles aux personnes qui ne sont pas couvertes par l'assurance maladie, qui n'ont pas de couverture sociale ou pas de statut légal. En raison de son emplacement très central, le Pôle est largement fréquenté par des migrants et des personnes d'origine étrangère. Si certains patients s'y présentent directement, nombreux sont ceux qui s'y rendent sur recommandation d'une ONG locale. En effet, le centre travaille en collaboration avec des organismes intervenant auprès des populations immigrantes ou d'origine étrangère, en particulier les jeunes de moins de 18 ans qui sont arrivés en France sans famille ni tuteur en demandant le statut de réfugié. Le Pôle Santé Goutte d'Or organise également des séances d'information sur la santé pour les femmes analphabètes en apprentissage du français (dont certaines proviennent de pays musulmans). Le centre adapte ses méthodes en vue d'offrir des services de santé répondant aux particularités ethniques et culturelles de ses patients. Si nécessaire, il leur offre des services d'interprétariat en mettant à contribution la diversité culturelle et ethnique de son propre personnel.

Maintien de l'ordre et sécurité

« Les policiers, on ne les voit jamais sauf quand il ne faut pas. Ils ne font pas assez de prévention et trop de répression! »
Un participant du groupe de discussion

- La police est très visible dans le quartier de la Goutte d'Or. Sa présence suscite chez les répondants des réactions diverses qui s'échelonnent de l'acceptation résignée à l'animosité assumée. Les recherches montrent que la coopération et les interactions entre les résidents et la police restent rares.

- Les répondants expriment une grande méfiance envers la police. Au total, 59 pour cent des musulmans déclarent lui faire peu confiance, voire pas du tout, contre 53 pour cent des répondants non-musulmans.
- Dans les deux groupes, plus de 70 pour cent des répondants n'avaient pas eu de contacts directs avec la police dans les 12 mois précédant l'enquête – 81 pour cent chez les musulmans et 74 pour cent chez les non-musulmans.
- À l'inverse, les musulmans font plus confiance au système judiciaire que les non-musulmans – 55 pour cent et 51 pour cent, respectivement.
- Les participants du groupe de discussion s'accordent à considérer que le profilage ethnique par les services policiers constitue une source de tensions et d'inquiétudes. Les répondants expliquent leur méfiance vis-à-vis de la police par ses insultes et propos agressifs, le racisme qu'ils lui attribuent, son inefficacité face au crime, y compris le trafic de drogue, et le caractère disproportionné de certaines de ses interventions.

Participation à la vie publique et civique

- Le droit de voter aux élections nationales françaises est réservé aux citoyens et citoyennes de ce pays. Les ressortissants de l'UE peuvent voter aux élections municipales; les personnes qui ne détiennent pas une nationalité européenne n'ont pas le droit de vote aux élections locales. L'interdiction de vote représente un problème particulièrement important dans le 18^e arrondissement de Paris, car il accueille une nombreuse population non originaire de l'UE.
- Le sondage montre que seulement 41 pour cent des répondants musulmans ont le droit de vote, contre 70 pour cent des non-musulmans. La plupart des musulmans (59 pour cent) n'ont pas le droit de voter parce qu'ils ne sont pas nés en France.
- Dans les deux groupes, les personnes qui ont le droit de voter l'exercent aux élections nationales. Le taux de vote aux élections locales est plus bas pour les musulmans (21 pour cent) et légèrement plus faible pour les non-musulmans (59 pour cent). Sur l'ensemble des répondants musulmans du sondage, 60 pour cent n'avaient pas le droit de vote, contre 25 pour cent pour les non-musulmans.
- La faiblesse du taux de participation des musulmans aux élections locales s'explique peut-être en partie par le fait qu'ils ne pensent pas être en mesure d'influer d'une manière significative sur

les décisions concernant la ville dans laquelle ils habitent. Au total, 51 pour cent des répondants de ce groupe ont le sentiment de pouvoir peser sur les politiques municipales, contre 58 pour cent chez les non-musulmans.

- Les répondants estiment avoir encore moins d'influence sur les politiques nationales que sur les politiques municipales et locales. Une majorité similaire de musulmans et de non-musulmans estime ne pouvoir jouer aucun rôle dans les décisions touchant la France dans son ensemble – 59 pour cent et 58 pour cent, respectivement.
- 73 pour cent des musulmans et 70 pour cent des non-musulmans se disent méfiants à l'égard des institutions nationales, particulièrement le gouvernement. Indépendamment du facteur religieux, musulmans et non-musulmans nés en France se montrent plus méfiants envers l'institution politique que les personnes nées à l'étranger.
- Le 18^e arrondissement de Paris possède une longue tradition de regroupements émanant de la société civile. Aujourd'hui encore, de nombreux militants, associations et organismes travaillent dans ce secteur géographique. Les répondants du sondage sont peu présents dans les organisations civiques, et la participation aux mouvements politiques s'avère tout aussi faible d'un groupe à l'autre. En ce qui concerne l'engagement civique dans le cadre d'organismes de nature religieuse, le taux est le même chez les musulmans et chez les non-musulmans : 10 pour cent.
- Les participants ont généralement le fort sentiment que certains grands organismes de défense des droits de la personne, ainsi que les instances publiques, rechignent à reconnaître la discrimination contre les groupes ethniques et religieux comme un problème d'importance. Pour eux, certains organismes de la société civile et représentants officiels ne s'engagent pas suffisamment envers les difficultés qui touchent les musulmans de France, et attisent ainsi les stéréotypes négatifs à l'égard de l'islam et des musulmans, en particulier les femmes qui portent le foulard ou qui se couvrent le visage.

ÉVOLUTION LOCALE

L'Institut des Cultures d'Islam (ICI) a été mis sur pied par la Mairie en collaboration avec deux responsables musulmans, dans le but de répondre aux réalités quotidiennes des musulmans du 18^e arrondissement, particulièrement en ce qui concerne le manque d'espaces

disponibles pour les activités religieuses et culturelles. L'Institut dépend de la Direction des affaires culturelles de la Mairie et il est administré par un organisme religieux, l'Association des musulmans de l'ouverture. Tout à la fois centre culturel et lieu de culte, l'ICI propose de nombreuses activités visant à faire mieux connaître la diversité des cultures islamiques au grand public parisien par des expositions, concerts, rencontres publiques et conférences.

Médias

« D'un côté, les médias insistent pour parler des musulmans qui ont réussi bien qu'ils soient musulmans. De l'autre, ils s'intéressent à la "menace" que sont les musulmans et au fait que cette menace est surtout vis-à-vis des femmes. »
Une participante du groupe de discussion

- L'étude montre que le discours des médias sur l'islam et les musulmans détermine en grande partie les perceptions de l'opinion publique. Les participants du groupe de discussion considèrent les médias, sous toutes leurs formes, comme directement responsables des représentations défavorables des musulmans et de l'assimilation de l'islam à une menace. Ils citent pour exemple de cette distorsion informationnelle la couverture médiatique considérable, et souvent négative, des prières musulmanes dans les rues du 18^e arrondissement.
- Pour s'informer sur leur quartier et leur secteur géographique, les répondants s'en remettent essentiellement aux journaux locaux, à leurs voisins et aux bureaux municipaux. La télévision, la radio, les journaux nationaux et Internet constituent leurs principales sources d'information sur la ville et sur le pays.
- Le 18^e arrondissement possède peu de médias ethniques. On constate néanmoins en France l'émergence de médias minoritaires de plus en plus nombreux et actifs. Souvent diffusés sur le Web dans des sites multimédias (par exemple, oumma.com et saphirnews.com), ces médias proposent une information très variée sur les affaires courantes nationales et internationales, mais aussi sur l'islam et sur les musulmans en France.

Principales recommandations

- Les autorités locales et nationales doivent développer des stratégies à partir de ce constat majeur du présent rapport : les répondants musulmans éprouvent un sentiment d'appartenance positif très fort envers leurs quartiers et envers Paris.

Les musulmans ont les mêmes difficultés et préoccupations quotidiennes que les autres groupes de population – l’emploi; la propreté et la sécurité des rues; l’égalité de l’accès aux services publics. La promotion d’une identité inclusive et d’une société ouverte à tous et à toutes devrait permettre à chacun et chacune de faire partie intégrante du tissu urbain.

- Le gouvernement français ainsi que les autorités municipales et locales devraient prendre acte de ces constats de l’enquête : la religion ne constitue pas un obstacle à l’identité et au sentiment d’appartenance envers Paris et envers la France; par contre, la persistance de la discrimination et des préjugés contribue à corroder le sentiment d’acceptation et d’appartenance chez les musulmans ainsi que dans les autres groupes minoritaires.
- Les autorités locales et nationales devraient déployer plus d’efforts pour mettre en œuvre la législation anti-discriminatoire à l’échelon local, à Paris comme dans les autres villes françaises. La Mairie, les conseils d’arrondissement, les instances de promotion de l’égalité et de lutte contre les discriminations devraient lancer des campagnes et des activités qui reconnaissent l’existence de la discrimination sous d’innombrables formes et qui illustrent les types d’interventions nécessaires pour la combattre.
- La collecte de données fiables s’avère indispensable pour permettre l’élaboration de politiques publiques reposant sur des faits avérés. Les instances locales envisagent actuellement différentes méthodes de collecte de l’information, mais les données officielles sur les groupes religieux et sur l’identité religieuse restent très fragmentaires, voire inexistantes. L’absence de données sur la religion constitue un obstacle important à l’élaboration de politiques qui prennent en considération les besoins et le quotidien religieux des musulmans; par conséquent, l’Institut national de la statistique et le gouvernement français devraient envisager le recours à des échantillons d’appoint constitués de membres des groupes minoritaires, et l’intégration d’au moins une question sur la religion, les perceptions, le quotidien et les attitudes envers les musulmans et d’autres groupes.
- Pour favoriser les interactions entre des enfants d’origines diverses, le ministère de l’Éducation ainsi que les différentes instances éducatives devraient proposer le resserrement des liens entre les écoles privées et publiques et les établissements accueillant majoritairement des élèves issus d’un groupe ethnique. Le système de la carte scolaire devrait être revu dans l’optique de veiller à ce que cette politique ne favorise pas la ségrégation.
- Les associations du logement et les services du logement des municipalités et des quartiers devraient envisager l’implantation de mécanismes ciblés pour favoriser la participation des organismes représentant les migrants et les groupes minoritaires à une stratégie concertée de sensibilisation au processus et aux démarches d’obtention d’un logement social, mais aussi de soutien, de conseil et d’intervention en cas de discrimination.
- Des stratégies d’amélioration des relations entre la police et la collectivité devraient être mises en œuvre pour que la présence policière dans les rues ne soit plus considérée comme le symptôme d’une criminalité endémique, et pour rassurer les résidents en augmentant leur sentiment d’être protégés et de faire partie intégrante de la ville ou du quartier. Les différentes instances policières sont invitées à revoir leurs mécanismes de gestion des plaintes pour mauvais traitements policiers, et à recruter des candidats et candidates représentant les divers groupes constituant la population française.
- Pour régler le problème de la perte des droits civiques dans les faits, les autorités locales et nationales pourraient étendre le droit de vote aux élections locales à tous les résidents de longue date de la ville.

Pour de plus amples informations

To obtain more information about these findings and the At Home in Europe Project, contact:

Pour de plus amples informations sur les conclusions et le Projet « At Home in Europe », contactez :

Hélène Irving, Coordinatrice de programme, Projet « At Home in Europe », Open Society Foundations

Travail: +44 (0) 207 031 1700
Mobile: +44 (0) 791 769 5286
Email: helene.irving@osf-eu.org
www.soros.org/initiatives/homet

Open Society Foundations

Les Fondations pour une société ouverte oeuvrent pour la construction de démocraties vivantes et tolérantes dont les gouvernements se montrent responsables pour leurs citoyens. Travaillant avec les communautés locales dans plus de 70 pays, les Fondations pour une société ouverte soutiennent la justice et les droits de l’homme, la liberté d’expression et l’accès aux écoles et aux soins publics.